

présenter, en stéréoscopes, une cinquantaine de vues qui donnent une idée très exacte de la manière réaliste et saisissante de ces deux sculpteurs dinantais.

Le XVIII^e siècle fut l'époque des petits maîtres à Dinant, comme ailleurs. Tout est à la grâce, au joli, et le genre par excellence est celui qu'illustre La Tour : le Pastel. Pierre-Joseph Lyon, né à Dinant, en 1720, peintre ordinaire de Joseph II, fut un adorable pastelliste. À preuve, le portrait de la *Pagaline*, qui suffirait à consacrer une réputation.

Et la galerie des artistes dinantais se continue sans interruption par les Michel, élève de Lyon, et les Redouté, autre créateur d'un genre : la peinture de fleurs, pour arriver à Wiertz le gigantesque, ce pauvre grand homme dont on a dit tant de mal. Le cas Wiertz mériterait toute une étude : il fait toucher du doigt l'inanité d'une collaboration trop étroite imposée à nos deux esprits nationaux : c'est pour avoir voulu exprimer toute l'idéologie wallonne par la brosse flamande d'un Rubens que son œuvre s'est effondrée dans la ridicule grandiloquence que l'on sait. Mais le bon Wiertz, le Wiertz inconnu, que l'autre avait éclipsé et que l'Exposition nous révèle, c'est celui qui appliqua sa puissante cérébralité à l'analyse des physionomies. Wiertz était un très remarquable portraitiste. La *Jeune fille au chapeau de paille* notamment vaut son pesant d'or.

Et pour terminer, qu'il me soit permis d'attirer l'attention sur une tentative généreuse, corollaire obligé de cette manifestation et qui en constituera, je pense, le digne couronnement.

Je ne puis mieux faire pour l'expliquer que relater ici le bout d'interview que M. Léon Pequet, architecte de la ville et directeur de l'école des Beaux-Arts, a bien voulu m'accorder à l'issue de la cordiale réception offerte le 7 juillet, aux membres de la Presse.

— Et maintenant, Monsieur le directeur, que voilà votre Exposition réussie au-delà de toute espérance, ne pensez-vous pas qu'il y ait lieu d'en tirer des conclusions pratiques ? L'art de la dinanderie...

— Ah ! voilà ! vous touchez précisément une de mes plus chères idées. C'est un peu mon dada, voyez-vous, que cette renaissance de la dinanderie. Et c'est, en grande partie, afin d'y contribuer d'une manière décisive, que j'ai entrepris, de concert avec mes trois amis, cette exhibition de nos produits locaux.

— Croyez-vous réellement possible de faire revivre l'industrie du cuivre battu ?

— Si je le crois possible ! Mais, cher Monsieur, cette renaissance est en pleine réalisation. Écoutez-moi : Savez-vous combien nous possédons de fabriques de *couques* ? Douze exactement qui occupent une moyenne de dix ouvriers chacune. Cette grosse centaine d'artisans travaille donc uniquement à la très lucrative fabrication des souvenirs de Dinant... car vous admettez, n'est-ce pas, que la nature alimentaire des dits souvenirs n'entre guère en ligne de compte dans le succès de ces produits auprès des étrangers. Leur seule valeur réside toute dans leur originalité et leur caractère local. Dites-moi, le succès ne serait-il pas décuplé si, sans concurrencer le moins du monde nos très respectables pâtisseries, nous offrions aux touristes d'authentiques œuvres d'art qui ne le céderaient, certes, en rien — comme originalité — à ces fameuses couques dont chacun de nos 27,000 visiteurs annuels emporte au moins un échantillon ? Il y a donc là un débouché sérieux.

C'est pourquoi, sans appui au début et à mes risques exclusifs, j'ai créé ici une école professionnelle de travail du cuivre, en pleine activité à l'heure actuelle...

— Une école de dinanderie ?...

— Comme je vous le dis. Vous n'êtes pas le premier à vous en étonner. On a d'abord cru à une « zwanze » ou pour rester dans notre cadre à une damnable copérierie. Puis les sympathies me sont venues, une à une. Et ces jours derniers, M. Wauters, délégué du gouvernement, nous a fait l'honneur d'une visite. Il a été ravi des résultats obtenus. Aussi, je pense bien qu'un important subsidé nous mettra, très bientôt, à même de poursuivre avec succès cette tentative assez originale, je pense.

— Et fort louable. Mais dites-moi, vos cours sont suivis ?

— Par une centaine d'élèves très assidus. Et c'est plaisir à voir leur ardeur au travail et les progrès qu'ils réalisent. Ils ont pleine conscience de tenir entre leurs mains l'avenir artistique et la prospérité de leur petite cité. D'ailleurs, je les laisse absolument maîtres de leur inspiration individuelle...

Nous arrivions à l'entrée des Nouvelles Grottes. Un remous de la foule me sépara de M. Pequet, fort mal à propos.

Je n'ai plus revu ce courageux promoteur d'un mouvement dont on peut attendre beaucoup. Mais, ou je me trompe fort, ou il nous sera bientôt donné d'apprendre que, grâce à lui, l'Exposition dinantaise aura marqué le début d'une réelle renaissance des métiers d'art en pays wallon.

Il faut en accepter l'augure avec joie.

PIERRE WUILLE.

ART ANCIEN

JULES HELBIG. *L'Art mosan, depuis l'introduction du Christianisme jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, publié conformément au désir de l'auteur, par Joseph BRASSINNE. Tome I : Des Origines à la fin du XV^e siècle. Bruxelles, Van Oest. In-4° (32,5 × 25,7), 151 p. Prix : 20 fr.

Il convient, à l'occasion de ce livre, de rendre un hommage spécial à son auteur, tâche d'autant plus indiquée que l'ouvrage couronne le labeur d'une longue vie.

HELBIG vint assez jeune s'établir à Liège. Avec toute la patience allemande et le goût de l'étude, il se voua à l'histoire de nos beaux arts. Était-ce affinité de goûts, désir de prendre racine, volonté inconsciente d'écrire une page d'histoire religieuse, ou finesse d'érudit, appliquant ses recherches à une matière négligée ? Sans doute, y avait-il de l'un et de l'autre dans sa pensée et nous devons nous en louer puisqu'il en résulta de longues recherches et une série de livres sur l'histoire de la peinture, de la sculpture et de l'architecture au pays de Liège, enfin l'étude plus générale dont nous avons à parler, *l'Art Mosan*.

Conçues par un étranger, ces histoires ont un caractère objectif tout marqué. Peut-être devait-il en être ainsi pour le mieux des recherches qu'il entreprenait avec tant de mesure. Si nous ne sentons point, chez l'auteur, la sympathie spontanée qui jaillit d'un même fond commun, de l'amour des mêmes élégances et des mêmes harmonies, au moins éprouvons-nous la confiance que tout ce qui nous est attribué, nous appartient sans doute possible, et ce nous est une grande sécurité pour bâtir sur les fondements jetés par Helbig.

C'est rendre un grand service à un peuple que d'étudier, d'une curiosité patiente et de lui rappeler les moments splendides de sa conscience collective, quand il les oublie et se décourage. Et il me paraît que ce service HELBIG nous l'a rendu dans la mesure de ses forces.

Il aimait à écrire qu'il avait, le premier, fait connaître la gloire de ces créateurs de paysage que furent Patenier et de Bles ; il aimait à revendiquer sa part dans le retour de justice qui valut leur renommée universelle aux frères de Limbourg ; il aimait à faire valoir le cadre élargi de ses recherches — non plus la province ou l'ancienne principauté de Liège, mais tout le pays baigné par la Meuse, des frontières françaises aux plaines calmes de la Hollande.

Et sur ces points, il ne s'attribuait pas d'immérités éloges. Il a découvert et proclamé des beautés oubliées ou méconnues et la critique lui a donné raison. Il fut ainsi dans le courant moderne des études esthétiques qui porte nos yeux vers les beautés du passé et sait nous rendre des accoutumances perdues.

Il eut raison surtout d'élargir sa conception pour voir au-delà des terres où régnaient les princes-évêques. Les ondes batailleuses ou amollies du fleuve qui se faufile entre des collines ou se laisse glisser largement dans

les plaines, sont d'incessantes messagères entre les villes ; on dirait un cep, gonflé de sève, auquel pendent en grappes les cités grossissantes. La province de Namur est, en plus, de population wallonne ; le Limbourg qui reçoit, après nous, la vie du fleuve, a eu trop de relations, de heurts et d'amitiés avec nos anciens, pour que nous n'ayons une part de traditions communes.

On dira : les Van Eyck et les frères de Limbourg sont flamands ; Maeseeyck et Saint-Trond sont flamands. Eh ! qu'en sait-on ? Pourquoi détacher ce que la vie fusionne ? Pourquoi séparer ce que le destin unit ? Il importe au moins de faire le départ des influences qui rayonnaient des terres liégeoises vers l'Est et le Nord, et ce travail a été inauguré avec une modération de pensée, une mesure telles que personne n'en trouvera les conclusions trop hardies.

Il a un autre mérite, c'est de faire songer à une œuvre plus vaste encore, jusqu'à présent irréalisée. Pourquoi ne pas tenter l'histoire des arts dans toute la Wallonie ? Après tout, la tâche serait une : même race, même langue, même caractère. S'occuper du Limbourg, comme l'a fait M. HELBIG, mais accessoirement, et largement étudier le Hainaut qui donna au moyen âge un de ses plus grands peintres et un de ses plus grands musiciens. Ce qui nous manque, c'est la conception de l'unité supérieure de nos types locaux, et je ne puis m'empêcher de croire que l'étude simultanée de nos arts wallons enrichirait notre conscience.

Il semble que ce soit l'art du sculpteur, du fondeur et de l'émailleur qui parvint à la plus riche efflorescence sur les rives de notre fleuve, jusqu'à l'époque où nous conduit le premier volume. Sur quelques lieues de territoire, ce fut une production serrée de chefs-d'œuvre et d'ouvrages remarquables. J'eusse aimé voir M. HELBIG, si versé dans ces questions, nous faire assister au travail de la critique quand il attribue une œuvre à un artiste et ne pas nous renvoyer aux travaux des érudits ; j'aimerais être renseigné directement sur les raisons qui déterminent ses adversaires. J'eusse désiré, par exemple, un mot sur les attributions des Patenier et des Blès, qui sont au Musée Royal de Bruxelles : on sait que, dès 1905, M. WAUTERS les débaptisait. J'avais regretté pareille lacune dans la dernière édition de *l'Histoire de la Peinture*, au sujet de Lambert Lombard, par exemple. M. WAUTERS enlève à ce maître, sans hésitation, les trois tableaux de lui qui ornent le Musée Royal. M. HELBIG le sait (c'était annoncé depuis longtemps par M. HYMANS) et se borne à affirmer, en une ligne, que ces Lombard sont indiscutables : pourquoi ne pas nous éclairer, d'un mot, d'un argument ?

Mais j'oublie que je parle de *l'Art Mosan* et non d'un autre ouvrage. Une des particularités de ce livre, elle est voulue et on en comprend la raison, est que M. HELBIG a peu développé les chapitres consacrés aux grands artistes : aux Van Eyck, aux Patenier, aux Blès... d'autres ont abondamment écrit sur ces maîtres peintres, et leurs livres sont accessibles à tous. En revanche, nous aurons ici d'abondants détails sur les enlumineurs

de Saint-Laurent et de Stavelot, dont personne ne parle. Et j'admets volontiers que ce n'est pas, chez HELMO, désir exclusif de s'arrêter aux moments de l'histoire ecclésiastique.

Les proportions harmonieuses de l'œuvre en souffrent, mais, tout compte fait, le lecteur y gagne la connaissance d'un passé perdu.

La plus grande partie du chapitre XI, consacré à Hugo d'Oignies, à Nicolas de Verdun et aux grandes classes mosanes du XIII^e siècle, a été écrite par M. Marcel LAUBENT, chargé de cours à l'Université de Liège, et bien écrite, dans un esprit critique et avec une visible sympathie pour le sujet.

Elle nous fait souhaiter que M. LAURENT consacre ses efforts à réaliser l'œuvre dont tout à l'heure nous entrevoyions l'architecture idéale, l'Histoire de l'Art Wallon, saisi tour à tour dans sa fine distinction, son réalisme énergique, sa rêverie légère.

Si M. LAURENT élève cette retraite pieuse pour nos souvenirs, nous aurons le devoir de ne point oublier l'érudite qui consacra une longue vie à préparer l'œuvre : La Wallonie doit exprimer sa reconnaissance à HELMO.

Le volume que nous avons sous les yeux est très beau. Format majestueux, impression large et claire, abondance d'illustrations et de planches hors texte. Les yeux suivent l'histoire vivante des arts, évoqués à chaque page par de bonnes et de très riches reproductions. En vérité, c'est un volume qui parle et qui, en peu d'heures, instruit. Il compte parmi les belles éditions de notre librairie d'art.

Fernand Mallieux.

GENS DE CHEZ NOUS

Léon Herbo. — Le 19 juin est mort à Bruxelles, en pleine force, en plein talent, le plus populaire des portraitistes belges.

Quoique vivant dans la capitale depuis trente-sept ans — il y était arrivé en 1870, pour suivre les cours de l'Académie, au sortir de l'Académie de Tournai — il était resté très wallon, dans sa jovialité sans façon.

Né à Templeuve, en 1850, Léon Herbo avait commencé par la menuiserie, tout en fréquentant l'Académie de Tournai, où il ne tardait pas à étonner ses maîtres par sa facilité de pinceau. Dès son adolescence, il s'était consacré au portrait. Ses premiers succès à la Triennale de Gand l'ayant mis en vedette, il avait bientôt acquis une clientèle qui s'augmentait et se renouvelait d'année en année. Il n'est pas de fête communale, de jubilé politique, administratif ou intime, auquel, en ces vingt dernières années, le nom de Léon Herbo n'ait été mêlé comme portraitiste du jubilaire. On estime à plus d'un millier le nombre de portraits de magistrats, de bourgmestres, d'officiers, de présidents de sociétés, peints par lui, sans compter quelques tableaux historiques. Sa fécondité, son ardeur au travail, étaient proverbiales. Parti un jour pour Renaix afin d'y exécuter un portrait, il n'était rentré à Bruxelles qu'après en avoir peint quatre-vingts !

C'était un vieil et fidèle ami, dit l'*Étoile*, nous le considérons presque comme un des nôtres. Depuis des années, il était ^{de} toutes nos fêtes. On était habitué à y voir son masque de transtévérin chevelu, à y entendre les éclats de sa grosse verve bon enfant. Il ne manquait jamais d'égayer ces réunions de « charges » au pinceau, improvisations pétillantes d'esprit, où s'affirmaient, peut-être mieux que dans des œuvres sérieuses, le sens de la forme vivante, l'aptitude à saisir le trait caractéristique, la prodigieuse facilité de son exécution. Doué comme il l'était, Herbo eût pu viser assez haut. Les nécessités de l'existence, ses devoirs — qui lui étaient sacrés — de père de famille, l'amènèrent à se satisfaire de succès plus faciles. Il eut ceux qu'il souhaitait. C'était la gloire pour les salons bourgeois que de posséder un de ses sujets de genre où, de loin, se devinait sa signature : une jeune femme décolletée, la même sous le feutre empanaché d'une amazone Louis XIII ou sous les bandelettes d'une courtisane grecque, respire une rose, se pare d'un bijou, d'un air provoquant offre au spectateur une grappe de cerises. Quant à ses portraits, ils sont légion, et ils faisaient fureur. L'expéditive habileté qu'il y apportait, la ressemblance littérale, qui est un mérite, n'étaient pas sans justifier la vogue. Ces toiles d'aspect brillant étaient le complément obligé de tout jubilé. Le bon peintre suffisait à toutes les demandes : et il trouvait encore, de loin en loin, le temps d'exécuter, pour son plaisir, quelques morceaux où il y avait des qualités vraiment artistes, par exemple cette étude de vieille femme aveugle qu'on vit à l'exposition de l'Académie, et même de préparer pour la décoration de l'hôtel de ville de Tournai, une grande composition historique, dont l'esquisse séduisait par son brio et sa truculence.



LÉON HERBO. (Cliché du *Journal de Mons*).

L'homme était charmant, d'une bonté prodigieuse, et son atelier de la rue des Drapiers, fut le plus hospitalier des rendez-vous d'artistes.

On ne saurait mieux louer le caractère d'Herbo qu'en constatant que sa notoriété et ses succès ne lui avaient pas fait un ennemi parmi ses confrères. Ceux mêmes qui faisaient des réserves au sujet de son talent aimaient cet excellent garçon pour ses allures sans détours, sa cordiale bonté, sa gaieté sans façons. Avec quelques camarades, il avait fondé, il y a une trentaine d'années, l'*Essor*, dont Julien Dillens fut le premier président; il lui succéda et conserva la présidence jusqu'à la dissolution de ce cercle, qui joua un rôle si marquant dans l'histoire de nos arts contemporains.

HISTOIRE

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, Tome XXXVI. Liège. Imprimerie liégeoise, Henri Poncelet.

(p. I à XXV). LUCIEN RENARD, *Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois, pendant l'année 1905*.

(p. 1 à 85). TH. GOBERT, *Mémoires inédits de Nicolas Van der Heyden, à Hauzeur, sur la Révolution liégeoise de 1789 et les événements qui la suivirent*. — L'auteur de ces mémoires appartenait à l'une des principales familles liégeoises, qui s'était dès le début ralliée aux idées nouvelles et avait accepté des missions importantes du gouvernement républicain. Ce Nicolas exerça pendant deux ans les hautes fonctions de commissaire du Directoire exécutif au département de l'Ourthe. C'est en cette qualité qu'il remit au conseiller Rhédon, en tournée d'inspection dans notre province, un rapport sur la situation des esprits et sur les hommes en vue du département de l'Ourthe. Ce rapport fut, cinq ans après, remanié et allongé dans un mémoire qui fut remis à l'empereur Napoléon, qui résidait alors à Vienne. Ces deux écrits sont précieux pour l'étude des événements qui se passèrent à Liège à la fin du XVIII^e siècle. Toutefois il ne faut pas perdre de vue en les lisant qu'ils furent rédigés par un homme de parti, qui a voulu faire avant tout l'apologie du groupe politique auquel il appartenait, qu'il intitule naturellement « Parti National », et jeter le discrédit sur les partis adverses et en particulier sur les révolutionnaires, « exagérés » ou « exclusifs », qu'il accuse d'être vendus à l'étranger, qui disposaient alors du pouvoir.

(p. 87 à 93). JEAN SERVAIS, *Notice sur la station préhistorique du bois de Nomont (commune d'Esneux)*. — Il résulte de l'inventaire des pièces en silex trouvées en cet endroit, que cette station fut occupée à deux époques pendant un temps relativement court, par des familles de races et de civilisations différentes.

(p. 95 à 123). FIRMIN HÉNAUX, *Découverte d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier)*. — Déjà, en 1866, des sculptures remarquables de l'époque belgo-romaine avaient été mises au jour, à Vervoz, qui faisaient croire à l'existence d'un monument très important dans cette partie du

Condroz. Les fouilles furent reprises en 1903 et ne donnèrent d'abord aucun résultat. Grâce à la tenacité sagace de M. H., les recherches viennent enfin d'aboutir à un résultat inespéré. On a retrouvé l'emplacement de six tombes, dont quatre au moins doivent dater du second siècle de notre ère. Les deux premières renfermaient encore, dans leur disposition primitive, un luxueux mobilier funéraire composé d'objets en plomb, en bronze, en bois, et des poteries et verreries de toutes formes. M. H. donne un inventaire minutieux de ces trouvailles, illustré de huit belles planches. Beaucoup de ces pièces n'avaient pas encore été rencontrées en Belgique et sont admirablement conservées.

(p. 125 à 130). EUGÈNE POLAIN, *Cocardes et drapeaux sous la Révolution liégeoise de 1789-91. Notes complémentaires*. — Ces notes, extraites des comptes de la municipalité révolutionnaire, confirment les conclusions négatives de l'étude que M. P. a publiée dans le tome 35 du même *Bulletin* et dont nous avons déjà rendu compte. Il donne aussi plus loin (p. 221 à 231) d'autres notes complémentaires à propos du *Drapeau et des couleurs de Liège en 1830*, qu'il aurait été préférable de réunir dans un seul article.

(p. 131 à 134). TH. GOBERT, *Emplacement de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert. Un plan peu connu*. — C'est le plan d'un projet général sur la démolition entière de l'édifice de Saint-Lambert, tracé en 1794 par le géomètre A.-B. Carront, et qui était resté inédit jusqu'à ce jour.

(p. 135 à 182). FÉLIX MAGNETTE, *Les Émigrés français au Pays de Liège, de 1791 à 1794*. — M. Magnette, qui prépare un travail sur le séjour des émigrés français dans tous les Pays-Bas, nous donne dans ces pages, le résultat de sa minutieuse enquête et de ses recherches dans les archives de la principauté. Il nous expose avec la plus scrupuleuse impartialité le détail de l'existence de ces exilés volontaires dans le pays de Liège, les rapports publics ou secrets qu'ils entretenirent pendant ces cinq années avec les autorités liégeoises, les mesures que celles-ci furent parfois forcées de prendre à leur égard. Le prince-évêque et ses conseillers, qui étaient des hommes d'ancien régime, étaient naturellement sympathiques aux émigrés. Mais aussi longtemps que les relations diplomatiques subsistèrent entre l'Empire et la France, il fallut bien tenir compte des protestations continuelles du résident français qui s'élevait énergiquement contre les menées de ses nobles compatriotes réfugiés à Liège et contre la tolérance presque illimitée dont leurs recruteurs jouissaient dans le pays. En 1792, le nombre des émigrés s'accrut tellement que les frères de Louis XVI, qui dirigeaient le mouvement d'opposition contre le gouvernement constitutionnel français, voulurent accréditer un chargé de pouvoir près de l'évêque, ce qui embarrassait fort ce dernier. Mais bientôt la proclamation de la République en France et la déclaration de guerre à l'Empire permirent au gouvernement liégeois de manifester plus ouvertement ses sympathies aux émigrés; et tous les adversaires de la France, Autrichiens, Prussiens et émigrés purent considérer notre territoire comme un champ d'exercice entièrement à leur

disposition. La victoire de Jemappes et l'arrivée de Dumouriez obligèrent tous ces alliés à fuir précipitamment en Allemagne. Ils revinrent l'année suivante après la bataille de Neerwinden, et pendant cette courte restauration à laquelle la bataille de Fleurus mit fin, les émigrés furent les maîtres de la situation et c'est à eux que fut confiée l'organisation de la défense du pays.

(p. 184 à 192). LUCIEN RENARD. *A propos des deux urnes cinéraires en plomb trouvées dans les sépultures belgo-romaines, à Vervoz.* — L'auteur rappelle dans un rapide aperçu, que l'usage de renfermer les ossements incinérés dans des urnes en plomb était venu d'Italie et s'était répandu de bonne heure en France, en Angleterre et dans les provinces rhénanes. Cet usage apparaît toutefois assez rarement dans nos contrées.

(p. 193 à 220). G. KURTH. *L'entrée du parti populaire au Conseil communal de Liège, en 1303.* — Poursuivant ses belles et pénétrantes études sur l'histoire constitutionnelle de la Cité, M. Kurth nous explique comment le parti populaire parvint à conquérir la moitié des mandats au Conseil de la Ville. Cette révolution considérable, si importante dans ses conséquences, n'est mentionnée que dans une très courte narration de Hocsem. Quant aux histoires aussi fantaisistes que dramatiques de Jean d'Outremeuse, elles ne sont qu'une amplification indigne de créance de la relation de Hocsem. La chronologie des événements de cette révolution est très embrouillée. Cette confusion doit être imputée à la façon défectueuse de Hocsem qui, pour ne pas interrompre la trame des événements, rassemble dans un même texte les détails relatifs à un même fait, quitte à revenir ensuite en arrière. C'est ainsi qu'il parle de la révolution populaire qui, d'après ses propres termes, eut lieu après la mort d'Adolphe de Waldeck, avant de raconter le règne de ce prince. Trompé par ce plan défectueux, Jean d'Outremeuse, qui lit très mal ses sources, s'est imaginé que les conflits entre plébéens et patriciens s'étaient produits en 1301, et cela a induit en erreur tous les historiens modernes. M. Kurth rétablit au moyen d'actes officiels la chronologie des faits depuis l'avènement d'Adolphe de Waldeck, vers Noël 1301, jusqu'à celui de Thibaut de Bar, vers la Toussaint 1303. Il résulte de ces actes, que le 16 février 1303, la cité était encore gouvernée par un Conseil entièrement patricien. Un acte du 29 avril 1303, qui est un traité d'alliance entre le chapitre et les métiers également intéressés à empêcher la levée de l'impôt de la fermeté, nous reporte au beau milieu des troubles. L'acte du 24 juillet 1303 nous montre enfin que le parti populaire a sa représentation au Conseil communal grâce à une concession de Jean de Bar, frère du futur évêque. C'est donc entre ces deux dernières dates qu'il faut placer l'importante réforme constitutionnelle qui partagea le pouvoir entre les grands et les petits dans la Cité. Nous ignorons malheureusement tous les détails de cette révolution : elle réussit probablement grâce à l'alliance conclue entre le chapitre, le parti populaire et les mambours contre les patriciens.

(p. 223 à 269). JOSEPH BRASSINNE. *L'argenterie d'Erard de la Marck, prince-évêque de Liège.* — Erard de la Marck, le plus grand des évêques

liégeois de l'époque moderne, fut aussi le plus généreux protecteur des arts et de la Renaissance. On lui doit la reconstruction du palais, dont il fit un véritable musée, et le buste reliquaire de Saint Lambert. Il avait orné avec la plus grande somptuosité les églises de la ville et les châteaux où il résidait habituellement et en particulier le château de Huy, qu'il fit complètement restaurer et qui était sa demeure préférée. C'est là qu'étaient conservées les plus belles pièces de son argenterie. L'inventaire complet de celle-ci nous est connu par un manuscrit d'Arnold de Wachtendonck, doyen de Saint-Martin, qui se trouve actuellement à la bibliothèque de l'Université de Liège. Ces objets étaient l'œuvre de Michel de Malines, Rombaut Van der Dorp, Marc Glauffer et Léonard de Bommershoven, né près de Tongres, et qui avait fixé sa résidence à Liège.

(p. 274 à 287). L. RENARD. *Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1906 par l'Institut archéologique liégeois.*

Emile Favier.

•••

Sur les van Eyck. — Dans *Leodium*, chronique mensuelle de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège (5^e-6^e années, 1906-1907), M. l'abbé COENEN vient de publier une remarquable étude relative à *Quelques points obscurs de la vie des frères van Eyck*. Dans ce travail, il se propose de discuter simplement trois points importants de l'existence de ces grands artistes, savoir : le lieu d'origine des deux frères, la date de leur naissance, et leur exode dans les Flandres.

Sur le premier point l'auteur passe en revue les diverses opinions qui ont été antérieurement émises à cet égard, et se range délibérément de l'avis de ceux qui font naître les van Eyck à Maeseeyck. Puis, il émet l'hypothèse que *van Eyck* n'est pas le nom propre des artistes, mais une indication d'origine, et que suivant certaines probabilités, déduites des indications contenues dans le registre des étrangers de Bruges, leur nom patronymique serait *Tegghe*.

Dans la seconde partie de son travail l'auteur s'efforce d'établir l'année de naissance des frères van Eyck. Étudiant à ce point de vue les diverses affirmations des historiens, il en prouve la fausseté, et, procédant par déduction, il démontre quelle a été la source des erreurs qu'ils se sont communiquées successivement. Puis, se basant sur les seules indications dignes de créance qui se rapportent à la vie des grands artistes, il croit pouvoir conclure que Jean van Eyck est né vers 1395, et que jeune encore il serait mort âgé seulement de 45 ans. Quant à Hubert van Eyck, il faudrait placer sa naissance vers l'année 1390, et ce serait à l'âge d'environ 35 ans, qu'il entreprit son chef-d'œuvre : « l'Adoration de l'Agneau ».

L'auteur tâche ensuite d'établir les motifs pour lesquels les van Eyck, nés sur les bords de la Meuse, se sont fixés dans les Flandres. En examinant les divers textes authentiques dans lesquels il est fait mention des deux

peintres, l'auteur fait remarquer que Jean van Eyck avait été nommé, le 19 mai 1425, peintre ducal, et que ce n'est que quelques mois plus tard qu'il est, pour la première fois, question d'Hubert van Eyck. Ce dernier n'aurait donc séjourné que pendant un an et demi dans la ville de Gand, étant décédé le 18 septembre 1426. D'autre part, il serait avéré, à la suite de ces constatations, que les frères van Eyck quittèrent leur pays d'origine pour suivre leur frère Jean, après que celui-ci eut obtenu sa nomination de peintre de la Cour ducale.

Fait divers

La Société Nouvelle, revue internationale. (Sociologie, Arts, Sciences, Lettres) fondée par Fernand BROUEZ, vient de reconstituer un Comité en la personne de MM. Jules NOËL, directeur, Léon LEGAVRE, secrétaire, et Louis PIÉRARD, administrateur.

Organe des tendances les plus larges en matière littéraire, artistique et sociologique, la *Société Nouvelle* demeurera une revue d'avant-garde dans tous les domaines. La liste de ses collaborations assurées est tout à fait séduisante et fait bien augurer de cette suite à l'œuvre admirable de feu Fernand BROUEZ.

Le premier numéro, paru le 15 juillet, forme un volume de 168 pages contenant des études et articles de MM. Jules Noël, Elie Reclus, Ch. Malato, Robert de Souza, Emile Verhaeren, Alfred Naquet, Emile Vandervelde, Jehan Rictus, Jean Dominique, Léon Legavre, Arnold Goffin, H. Bonnet, Georges Delannoy ; et des chroniques de MM. Louis Piérard, Jules Heyne, Dr Audax, Louis Thomas, Jules Noël, Arthur Jauniaux, Henri-Martin, A. Hamon.

L'éditeur est M. Albert Harvengt, 11, rue Chisaire, Mons. Abonnement annuel : Belgique, 12 francs ; étranger, fr. 13-50 ; le numéro, 1 franc.

Troisième Congrès de la Presse Périodique. — C'est à Spa que se tiendra, du 31 août au 3 septembre prochains, le III^e Congrès de la Presse périodique. L'*Union de la Presse périodique belge* assume la charge de son organisation et nous ne doutons pas qu'elle s'en tirera à son honneur, étant données la notoriété dont elle jouit et les sympathies qui l'entourent. M. le baron Descamps-David, ministre des Sciences et des Arts, a accordé son haut patronage audit Congrès qui sera présidé par M. le ministre Le Jeune, président d'honneur de l'*Union*, assisté par M. Octave Maus, président effectif, directeur de l'*Art Moderne*. La Ville de Spa recevra officiellement les congressistes et organisera à leur intention diverses fêtes très attractives.

Le Congrès s'occupera de la question des rapports de la Presse avec l'Administration des Postes et les modifications désirables au régime actuel des imprimés et revues périodiques. Il étudiera ensuite la création d'un service central de publicité. Une série de communications relatives aux intérêts moraux et matériels des périodiques, complètent cet intéressant ordre du jour.

Le pouce et le poul. — Dans le dernier n^o, p. 177, vers la fin du texte, nous avons traduit *sinti l'pôce* par « sentir le pouce ». On nous a fait remarquer qu'il eût été plus correct d'écrire *sinti l'pôs*, puisque la traduction exacte, en français, est « sentir le poul ». Nous y avons naturellement pensé, mais nous avons craint de violenter une tradition verbale, et surtout de laisser dans l'ombre, pour le lecteur étranger, une équivoque qui est le sel même du conte.

On pourrait se demander si le mot « poul » existe en wallon ; ce n'est certainement pas un mot populaire. Mais au surplus l'assimilation du poul au pouce est tout à fait naturelle, étant donné le voisinage des organes, et l'attraction de la consonnance qui joue un si grand rôle dans le langage populaire.

Quant à l'expression de « sentir (ou tâter) le pouce », le Wallon facétieux n'a pas manqué d'y appliquer un double-sens, grâce à une allusion secrète tirée de la forme même du pouce. De là, dans le cas qui nous occupe, une équivoque plaisante, dont on devine le caractère. Certes, cette équivoque ne s'applique bien qu'aux cas où il s'agit d'un homme ; mais le peuple n'y regarde pas de si près, surtout quand il veut rire ; et du reste, l'expression de « tâter le pouce » voisine avec celle de « mettre le pouce » qui a un double sens analogue. Bref, la tradition est si forte, que, dans notre conte, le mari jaloux est victime d'une sorte de suggestion verbale. Dès qu'il entend parler de sentir le pouce à sa femme, il a l'idée d'une entreprise galante, et l'instinct de la propriété est plus fort que son amour-propre, il parle... et il est pris !

O. C.

Pro Wallonia. — Sous le titre : *Ce que nous pensons de Wallonia* (sic), un de nos confrères imprime les lignes suivantes :

« La persévérance doit avoir un jour son couronnement. L'expérience du passé nous rend plus circonspects et plus sages, car il n'y a rien de tel que le malheur (?) pour nous cuirasser et nous rendre invincibles (!)... Forte de ces principes et instruite par des choses vécues, une poignée de vaillants a refait (?) l'édifice (!) et l'a complètement mis au point... « WALLONNIA » (sic) est né et c'est avec enthousiasme que l'on a connu sa naissance... D'ailleurs « WALLONNIA » (sic) vient à son heure, et, soyons-en persuadés, répond à un véritable besoin » etc.

Inutile de chercher la solution de l'énigme.

Il s'agit d'un Cercle dramatique wallon qui s'est fondé à la Louvière, sous le titre de notre Revue, légèrement allongé, comme on a vu. Et c'est

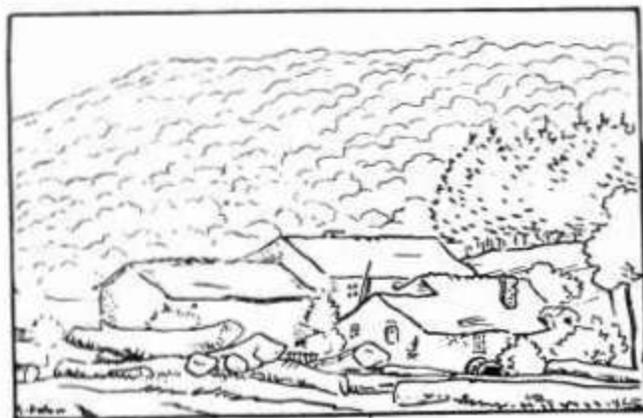
dans l'organe de ce Cerele, intitulé comme lui « WALLONIA » (sic), que nous lisons cette réclame surprenante.

La gazette « WALLONIA » (sic) paraît hebdomadairement depuis quelque temps à La Louvière, 66, rue du Commerce.

Nous avons écrit à son rédacteur pour lui faire remarquer la coïncidence du titre de son journal avec celui de notre Revue. Nous n'avons pas reçu de réponse. Mais nous avons appris que notre original confrère a ajouté à sa manchette deux mots fort innocents; de sorte que maintenant ce périodique s'appelle *Wallonia (sic) du Centre!* Il croit ainsi s'être mis en règle avec les convenances.

C'était déjà une manière bien étonnante de «mettre un édifice au point» que de coller dessus l'enseigne d'autrui! Mais l'y laisser, maintenant, c'est donner une singulière idée de la façon dont on comprend, en certain coin du Centre, «la sagesse et la circonspection», «filles du malheur et de l'expérience!»

O. C.



Poésies et Chansons

de la fin du seizième siècle

Je possède un recueil manuscrit de chansons et poésies qui remontent aux dernières années du 16^e siècle.

Le sujet en est toujours relatif à l'amour. Le sentiment en est tendre, et le style agréable. L'écriture de ces pièces est pour toutes différente et plusieurs sont accompagnées de la date ou d'une devise.

Je suppose que ce recueil est l'œuvre d'une association d'amis qui devaient à tour de rôle produire leur petit ouvrage.

Voici quelques extraits, d'un tour d'esprit assez intéressant.

Lessines.

TH. LESNEUCQ-JOURET.

1. — Chanson

Adieu Nymphes des bois
Qui m'avez tant de fois,
Au hors de vos fontaines,
Entendu discourir,
Sur le point de mourir,
Mes amoureuses peines.

Consummé de langueur
Je voy par la rigueur
De ma fièvre cruelle
Précipiter mes jours,
Désespéré d'amour,
Soubs la tombe mortelle.

Je ne verrai jamais
Folastrier désormais;
Mes brebis camusettes;
Mon languissant troupeau
N'entendra le pipeau
Des gaillardes musettes.

Bravant la larme à l'œil
Sur mon pas le cercueil
Mes tristes sors funèbres
Quy des amoureux
Lamentans langoureux
Gist et dors en ténèbres.

Or, après mon trespas
Nymphes, n'oublie pas
D'annoncher aux bergères
Combien peuvent sur nous
Les rigoureux couroux
Des filles trop légères.

*Bonté, beauté, surpasse
Où que richesse n'a place.*

2. — Chanson

Puis qu'au lieu de la douceur
Mille morts en l'âme
J'esprouve par la rigueur
D'une ingrata Deme,

Je fuis doncq le dieu Amour :
Donné-moy quelque secours.

Celle en quy j'ay mis ma foy,
Mon sang et ma vie,
Emprès d'une aultre que moy
Veult estre servie.

Je fuis, etc.

Elle est lasse de m'aimer,
Pour ung peu d'absence :
Le vent esmeu de la mer
N'a tant d'inconstance

Je fuis, etc.

Ung ami ne luy suffit
Pour sa soif ardente :
Un beau jour trois elle en fit
Pour estre contente.

Je fuis, etc.

Si j'essaye a m'approcher
D'elle, c'est sans doute
Qu'elle re-semble au rocher
Qui point ne m'escoute.

Je fuis, etc.

C'est son œil qui m'a deceu,
Et son cœur farouche
Dans lequel elle a conçu
L'ennuy qui me touche.

Je fuis, etc.

Au moins tant qu'elle vivra,
Pour me venger d'elle,
Sur son front le nom aura :
Ingrate et cruelle.

Je fuis doncq le Dieu d'amour :
Donné-moy quelque secours.

3. — Poésie

Amour en mesme instant m'aguillonne et m'arreste,
M'asseur et me faict peur, m'ard et me va glaçant,
Me pourchasse et me fuit, me rend faible et puissant,
Me faict victorieux et marche sur ma teste.
Très bas, ores hault, jouet de la tempeste,
Il va comme il lui plaist, ma navire élançant.
Je pense estre échappé quand je suis périssant,
Et quand j'ay tout perdu, je chante ma conqueste.
De ce qui plus me plaist, je reçois désplaisir,
Voulant trouver mon cœur, j'esgare mon désir.
J'adore une beauté qui m'est toute contraire.
Je m'empestre aux files dont je me veulx garder ;
Et, voyant en mon mal ce que me peult ayder,
Las ! je l'approuve assez, mais je ne le puis faire.

4. — Chanson

Ce n'est pas pour moy que tu sors,
Grand soleil, du milieu de l'onde ;
Car tu ne luis point pour les morts
Et je suis du tout mort au monde,
Vif aux ennuets tant seulement
Et mort à tout contentement.

Aussy fuis-je à voir ton flambeau,
Depuis qu'un exil volontaire
M'enferma comme en un tombeau
Dans ce lieu triste et solitaire,
Où les vers de cent mille ennuets
Me rongent les jours et les nuits.

Mes plaisirs se sont envolés,
Cédant au malheur qui m'oultraige,
Et mes beaux jours sont escroulés
Comme l'eau qu'enfante un oraige ;
Et s'escroulant ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé.

Ah ! regret qui fait lamenter
Mon âme en sépulkre enfermé,
Cessez de plus me tourmenter,
Puis que ma vie est consommée
Ne troublez point de ces remorts
La triste paix des pauvres morts.

Assez, lors que j'estois vivant,
Je sentis tes dures atteintes
Assez, tes rigueurs esprouvant,
Je frappai le ciel de mes plaintes.
Pourquoy perpétuant mon dœil
Me poursuis tu dans le cercueil ?

Pourquoy va tu ramentevoir
.....ient à ma triste mémoire
Le temps où mon cœur s'est peu (pu) voir
Comblé d'heur de joye et de gloire,
Maintenant qu'il est en tourmens
D'ennuict et de gémissement.

La douce cause de mon bien,
Qui n'est rien qu'un petit de poudre,
Et sens que né suis plus rien
Qu'un tronc abbatu par la foudre
De quel point de félicité
Ton trépas m'a précipité.

Hélas ou rien que toy vivant
Nul ennui ne me faisait plaindre
Et qu'un tel heur m'alloit suivant
Que j'esperois tout sans rien craindre;
Maintenant réduit à pleurer
Je crains tout sans rien espérer.

Non, non, ton trespas m'a rendu
D'espoir et de crainte délivré.
En la perdant, j'ay tout perdu
Je ne sens plus rien que de vivre;
Et vivre encor est un malheur
Que peult accroistre ma douleur.

5. — Chanson

Puis que tu es sy belle
Et moy sy plain d'amour
Ne me sois sy rebelle
Cruelle, cruelle
Vien moy donner secours.

Une Dame doibt estre
Fidèle à son amant
Et lui faire paraistre
Et estre, et estre
Fidèle en bien ayant.

Quoy, voulez vous, mauvaise,
Me tenir en langueur
Mais cependant la braise
Mauvaise, mauvaise
Qui me brusle le cœur.

Tu fais bien l'intresvue
A mon cruel tourment
Mais cependant ta veue
Me tue, me tue
A ciasqze mouvement.

Non, non, laissez moy faire
Je ne veulx pas mourir
Mais je veulx pour salaire
Vous faire, vous faire
Ce qui vous peult guarir.

Je ne veulx aultre chose
Qu'un baiser de tes yeux
Pourveu que c'est la chose
La chose, la chose
Que j'aime le mieulx.

Ma belle folastrée
Tu m'as bien arrêté
En ton libre couraige
Langaige, servaige
Au rang de ta beauté.

Libre ne suis
JEAN CAPPYE.

6. — Chanson sur les couleurs

Couleur verd	<i>Espoir</i>	Le jaulne	<i>Contentement</i>
L'orange	<i>Désespoir</i>	Le violet	<i>Amour</i>
L'incarnat	<i>Mélancolie</i>	Le rouge	<i>Hault vouloir</i>
Le gris	<i>Travail</i>	Le blancq	<i>Foy</i>
Le cangeant	<i>L'eschange</i>	Le bleu	<i>Lojaulté</i>
Le tanné	<i>Langueur</i>	Le noir	<i>Fermeté</i>

Escouté, mes amours,
Je vous veulx demander
De toutes ces couleurs
Lesquelles en choisirez.

Feu verd est ma France
Le portant pour espoir
Mais en lieu d'espérance
Me donner désespoir.

Incarnat je renye
Et ne veulx plus porter;
Trop grand' mélancolie
Il me faut supporter.

Le gris n'aura puissance
De dessus moi monter,
Car au lieu d'espérance
Travail me faut porter.

Du cangeant je me change
Il est trop à blasmer;
Aussi, aimant le change,
Ne seuroit bien aimer.

Tanné, pour advertence,
N'est pas laide couleur,
Car c'est persévérance
Qui combat tout malheur.

Du jaulne l'aliance
Je désire souvent
D'avoir la jouissance
C'est le contentement.

Violet est belle couleur
Amour la donnera
Et pour luy faire honneur,
Manne le portera.

Rouge est belle couleur
Quy se peult pourveoir:
Amis aiant honneur
Doibt avoir hault vouloir.

Le Blancq sera pour moy,
Je lay volu choisir;
Il signifie foy
Qu'on amour veulx tenir.

Du Bleu ne veulx pourveoir
Pour sa grande beauté;
Ung amis doibt avoir
En amour lojaulté.

Le Noir fera cognoistre
D'amour la fermeté
Ung vray amis doibt estre
En ung lieu arrêté

7. — Chanson

Puis que l'arrest fatal des dieux
Me contrainct de quicter vos lieux
Et que la fortune félonne
Pouet a la cruauté des yeulx
Faict que olres ne vous abandonne;

Adieu, mon cœur que je sers,
Adieu, perle de l'univers,
Adieu, déesse que j'adore,
Du moings prenez ces tristes vers,
Témoins du feu qui me dévore.

Prenez ce cœur qui n'est pas mien
Et est vostre, ne ny ai rien :
Et quand je aurois quelque chose
Je lestre à vos doux maintien
Où sans cesse l'amour repose.

Mais afin que le fier trespas
Ne m'envoie aux ombres la bas
Où plus l'amour on ne demaine,
Donné-moi le vostre, ou hélas
Je mourirai d'angoissante paine.

8. — Chanson

Sur la voix : *Allons une Mignonne*

L'amour et la flame
De ton œil vainqueur
Font voguer mon âme
Parmy ta rigueur.

Ah dieu, quelle paine
Cause ung bien absent,
Et toujours il gehaine
Ung cœur bien constant.

Les verdes campagnes,
Les plaisantes eaulx,
L'aspect des montaignes,
Le chant des oiseaulx,

N'ont tous d'une heure
Seu tirer mon cœur
N'empeschoit qu'el pleurs
Ta dure rigueur.

9. — Chanson

Si je puis une fois
Désengager mon âme
De vos tenaces loix,
Asseurez vous, Madame,
Que désormais je me reengageray :
Jamais, jamais, je n'y retourneray.

Je crois que votre cœur
Tient de la Salamande
Qui vit parmy l'ardeur
Du feu et de la cendre
Si une fois, je m'en voy retirer,
Jamais, jamais je n'y retourneray.

Vous allez contenant
Dix mille amours nouvelles
Vous repaissez du vent
En ses services fidelles.
Si une fois je m'en voy retirer,
Jamais, jamais, je n'y retourneray.

Que je suis abusé
De farder la constance
A ung cœur desguisi-
Et rempli d'inconstance!
Non je m'en suis, à ce coup, retiré :
Jamais, jamais, je n'y retourneray.

Je semois bien en l'air
Mes veux et mes services
Et voys ores au vray
Vos ruses artifices.
Mais je m'en suis, à ce coup, retiré :
Jamais, jamais, je n'y retourneray.

10. — Chanson

J'estime malheureux celui
Qui faist service aux Dames :
Jamais je ne receus qu'ennuy
Des amoureuses flammes.

Ung amant n'est jamais généreux
Et ne le sçaurait estre.
Tous les amans sont langoureux :
Je le fay bien paraistre.

Mon cœur désire nuict et jour,
Mes yeux sont plains de larmes ;
Et pour gardien de mon amour
Icy mille et mille alarmes.